

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement; et les arriérés alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec  
ont bien voulu se charger de l'agence de la  
"Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT :  
\$1 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT  
\$1 PAR AN

## SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Offrande de Sa Sainteté Léon XIII, en faveur des cholériques de Marseille.—Le choléra en France.—Nouvelles du Nord-Ouest.—L'élevage du bétail dans la Province de Québec.

Causerie Agricole : L'élevage des veaux en Angleterre.

Sujets divers : Récolte de la pomme de terre.—La lumière dans les étables.—Le soin de nos prairies.—La paille fourrage. Ce que rapporte une poule.

Choses et autres : Le comité de la visite des écoles d'agriculture, à Ste Anne de la Pocatière.—L'enseignement agricole.

Recettes : Remède à appliquer à un animal étouffé.—Moyen prompt de guérir les verrues.

Abonnements payés pour la "Gazette des Campagnes."—Voici les noms des personnes qui nous ont payé leur abonnement jusqu'à mardi, le 12 août : P. Lafrance, écr., caissier de la Banque Nationale, Québec; J. Prémont, écr., avocat, Québec; Dme Vve Louis Audette, St Basile le Grand; M. J. W. E. Pelletier, St Roch des Aulnaies; M. Louis Brunello, Lafontaine, Ontario; M. Michel P. Cloutier, Ste Julie de Somerset; M. Louis Dumas, St Norbert d'Arthabaska; Docteur Sylvestre Cartier, St Aimé; Révd M. P. P. Dubé curé de Ste Julie de Somerset; Dme Vve Z. Caron, Cap St Ignace; M. Anselme Bérubé, Kamouraska; M. Joseph Martineau, Clarence, Ontario; Auguste Dupuis, écr., Village des Aulnaies.—Total reçu: \$32.00.

Plusieurs nous ont payé leur abonnement jusqu'au 1er août 1885, et nous leur en sommes infiniment reconnaissant. Nous espérons pouvoir publier, la semaine prochaine, une longue liste de ceux qui auront payé leur abonnement. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'appelle que nous leur faisons la semaine dernière, afin de nous aider à acheter une presse le plus tôt possible, en payant leur abonnement même d'avance.

## REVUE DE LA SEMAINE

Offrande de Sa Sainteté Léon XIII, en faveur des cholériques de Marseille.—Une dépêche de Rome, adressée aux journaux par l'Agence Havas, annonce que Sa Sainteté Léon XIII a fait parvenir aux malheureux cholériques du midi une somme de 20,000 francs.

À propos de cette offrande, nous lisons dans l'Univers, publié à Paris, ce qui suit :

"Personne, parmi les catholiques, ne sera surpris de cette nouvelle preuve de la royale générosité du Souverain Pontife à l'endroit de ceux qui souffrent. On sait, en effet, que partout où éclatent des calamités de ce genre le Saint-Père envoie les secours de son inépuisable charité.

"Mais ce ne nous est pas moins un devoir bien doux de publier à cette occasion le témoignage de notre filiale reconnaissance, et de dire aux libres penseurs qui demandent parfois ironiquement à quoi sert le Denier de Saint-Pierre :

"Voilà, entre autres choses, à quoi il sert !"

Le choléra.—Nous lisons dans l'Univers :

Nos Sœurs de charité commencent à rentrer dans les hôpitaux avec le choléra. Elles n'attendaient qu'une occasion semblable de reprendre leur place. À Toulon, à Marseille, on les rappelle. La république est impuissante à laïciser le choléra. Deux choses marchent toujours avec le fléau : la charité et la prière. Ces choses sont essentiellement cléricales. Dieu, qu'on a chassé des institutions et de la voie publique, y rentre par le châtiement. Sur son passage se produisent les dévouements, les supplications, les repentirs. À peine le fléau s'est-il montré, que les évêques ont enjoint aux prêtres de rester à leur poste et de se tenir prêts à se sacrifier. Aucun n'a déserté, aucun n'a fui, au milieu de l'émigration des habitants. Les Sœurs de charité et les autres attendent qu'on les appelle, car c'est l'heure de se dévouer. Autant il faut

dra de victimes, autant on trouvera de bonnes volontés chez les Sœurs de charité.

A Marseille, disent les journaux, un hôpital a été ouvert tout exprès pour le choléra, et l'on s'est empressé d'y convier les Sœurs. La charité rentrant, le crucifix a été remis à sa place d'honneur. Plus le fléau s'étend à Toulon, plus la municipalité réclame les Sœurs. Les jours d'épidémie ne ressemblent pas aux jours de politique. Pour les élections on chasse les religieuses; pour le choléra on les rappelle. A Paris, dit-on, des instructions sont prêtes pour faire revenir les Sœurs hospitalières à la première apparition du fléau. Les laisateurs des hôpitaux savaient bien qu'ils retrouveraient les proscrites à l'heure du danger. La charité n'a pas de rancune. Le plus grand outrage qu'on pourrait faire aux héroïques servantes des pauvres et des malades, ce serait de douter d'elles en ce moment, ou de ne pas oser après les avoir chassées, recourir à elles. Comme elles sont parties sans irritation, elles reviennent sans vanité, n'ayant ni à se venger, ni à se triompher de leurs persécuteurs. Leur vengeance sera de pardonner, leur triomphe sera de mourir.

Devant la nécessité, la charité reprendra tous ses droits. Aucun décret de laïcisation ne pourra empêcher les dévouements des saint Charles Borromée, des Belzunce, de la sœur Rosalie et de tant d'autres. Si le choléra s'engrave, on reverra ces grands exemples. L'impiété du gouvernement n'empêchera pas non plus la prière. Au moment où sur son initiative le Congrès s'apprête à la supprimer de la Constitution, la peur du fléau la rétablit dans un grand nombre d'âmes. Jusqu'ici le gouvernement et les administrations ne sont préoccupés que des moyens matériels d'arrêter l'épidémie. Ce sont de sages précautions, mais combien sont-elles impuissantes? La science officielle, si affirmative devant le fléau ne réussit pas, malgré son zèle et ses ressources, à empêcher le mal de s'étendre. Nous ne sommes qu'au début du fléau et l'on peut craindre qu'il continue sa marche en avant. La science seule a été appelée à le combattre. On voit déjà qu'elle n'y suffira pas. Aux désinfectants, aux fumigations, aux quarantaines, le peuple chrétien se sent naturellement porté à ajouter la prière. C'était jadis le grand préservatif. Maintes fois, dans la passé, on a vu la peste s'arrêter lorsque la mesure de la prière et de la pénitence était comble. Un grand nombre de villes ont conservé le souvenir de l'efficacité de l'intercession auprès de Dieu et de ses Saints. Mille témoignages traditionnels de la confiance du peuple et de la miséricorde de Dieu sont entrés dans les histoires locales.

Il serait curieux qu'à Paris, après la réintégration des Sœurs dans les hôpitaux, les processions publiques recommencent d'elles mêmes, et que le fléau ne s'arrête encore une fois que devant la chasse de la sainte protectrice de la Cité. Quelle leçon pour les laisateurs! Quelle miséricordieuse revanche sur ses ennemis! Peut-être verrons nous cela. Nous verrons sûrement, si le choléra vient, nos prêtres et nos religieuses se dévouer, braver la contagion et la mort, secourir les pestiférés; nous verrons aussi le peuple chrétien redoubler de prières, et si le fléau s'arrête, ce sera plutôt devant la charité et la prière que devant la science.—ARTHUR LORR.

*Nouvelles du Nord Ouest.*—M. Isaac Lavery, de Saint-Jean Port Joly, P. Q., est parti de Montréal le 10 juillet pour Winnipeg dans le but de visiter le Nord-Ouest et de s'y établir. Ses deux fils, jeunes gens intelligents et de bonne éducation, l'accompagnaient. Au lieu de prendre une profession ou de se lancer dans le commerce, ils ont préféré consacrer leur jeunesse, leur savoir et le petit capital dont leur père peut disposer en leur faveur, à l'agriculture au Nord-Ouest avec espérance d'y faire fortune en quelques années. Nos félicitations à M. Lavery, père, qui sacrifie tout pour faire un bel avenir à ses deux fils; félicitations à ces deux jeunes gens courageux qui ne craignent pas le travail qu'ils auront à faire comme nouveaux colons! Puisse la jeunesse de nos villes et de nos campagnes surtout en faire autant! notre nationalité en tirera de grands avantages et chacun de ces colons du Nord-Ouest, dans moins de dix ans, sera fier et heureux de sa position. Le père Lavery, arrivé ces jours derniers, nous disait: Mes fils sont restés là-bas le cœur content et plein d'espérance: moi je reviens pour tout vendre au plus tôt et aller les rejoindre avec la mère et mes autres enfants. J'ai trouvé beaucoup mieux que je ne pensais et qu'on ne m'avait dit. Je regrette de ne pas être plus riche pour acheter un gros lot de terrains. Ce qui m'embarrasse seulement, c'est que je ne saurais pas où choisir, car partout où j'ai visité, j'ai constaté que tout était très satisfaisant.

Voici l'état moyen des prix du grain, etc., aux différents endroits que j'ai visités:

Avoine.....	40 cts
Blé.....	80 cts
Patates.....	50 cts

Et les colons s'attendaient à de bons prix sous pen- Lors de mon passage à Winnipeg, j'ai fait la connaissance de trois frères qui, après avoir demeuré à Manitoba, il y a trois ans, sont allés aux Etats Unis, se fiant aux invitations de certains journaux américains disant qu'avant peu d'années, chez eux, n'importe qui pouvait faire fortune. En riant, je leur demandai pourquoi ils retournaient au Nord Ouest. L'un d'eux, surexcité, me dit: "Pourquoi?..... ah! au diable les Etats-Unis et tous les blagueurs qui les vantent, surtout pour l'agriculture! Nous en avons jusqu'au cou et nous retournons au Nord Ouest que nous n'aurions jamais dû quitter: là nous aurions aujourd'hui de l'argent devant nous, sans compter que nous aurions bien vécu."

*L'élevage du bétail.*—Le commerce d'animaux a pris beaucoup de développement au Canada depuis quelques années. Nos exportations ont augmenté considérablement.

Il appert par le dernier rapport officiel que nos exportations de bêtes à cornes ont été de 66,396, représentant une valeur de \$3 898,028 et l'exportation des moutons s'est élevée à \$308,477, soit pour \$1,389,66.

Nous devons dire que l'élevage des animaux se fait bien plus en grand dans Ontario que dans la province de Québec. Néanmoins l'élevage du bétail est beaucoup plus en faveur qu'il ne l'était il y a quelques années. Nos exportations d'animaux ont pris des proportions considérables et les bénéfices que les commerçants réalisent activent la demande et favorisent l'élevage.

Nos cultivateurs abandonnent de plus en plus l'ancienne routine qui était leur guide dans la manière de cultiver. Autrefois on se contentait de semer du blé, des pois, de l'avoine et de l'orge, pour vendre. On songeait peu à engraisser des animaux pour le marché.

Or, qu'est-il advenu? C'est que les terres se sont appauvries par une culture trop continue et sans engrais; chaque année elles produisaient moins; la récolte devenait de plus en plus mauvaise au point qu'il arriva un temps où beaucoup de cultivateurs avaient juste assez de grains pour leur stricte consommation, même plusieurs étaient obligés d'acheter la semence. Ils se trouvaient dans l'impossibilité d'engraisser des animaux et beaucoup devaient en réduire le nombre au-dessous de ce dont ils avaient besoin.

L'engrais devenant de plus en plus rare, le sol n'avait plus cette prodigalité à laquelle il nous avait habitués. Le rendement était bien au-dessous de la moyenne. Les animaux souffraient du manque de la récolte et notre race de vaches canadiennes déperissait chaque année. Le commerce d'animaux était à peu près nul.

Nos exportations étaient insignifiantes.

Lorsque l'on compare les conditions actuelles avec ce temps, qui n'est pourtant pas très éloigné, on constate avec satisfaction un immense progrès et dans l'agriculture et dans le commerce d'animaux. Le système est complètement changé. On regarde maintenant l'élevage des animaux comme une branche importante de l'agriculture. Plus on élève d'animaux, plus on aura d'engrais et l'engrais, c'est la richesse du sol. Sa fécondité renaît alors chaque année et la récolte est de plus en plus abondante.

Des cultivateurs ont comparé ce que leur rapportait la vente du grain avec ce qu'ils en retiraient en l'employant à engraisser des animaux pour le marché, et ils sont arrivés à la conclusion que l'élevage du bétail payait mieux que la vente du grain.

C'est à ces calculs qu'on doit le développement de notre commerce d'exportation d'animaux. Nous avons dans l'Europe un marché toujours ouvert qui est très vaste. On a prohibé presque tout le bétail étranger, y compris le bétail américain, et on a toujours admis celui du Canada. Comme nos animaux ne sont pas atteints de l'épidémie, nous avons tout lieu de croire qu'il ne sera jamais l'objet de la prohibition.

Ce commerce se développe davantage tous les ans. Nos exportations augmentent considérablement. Le rapport de 1883 démontre que les exportations d'animaux du Canada et leurs produits s'élèvent à \$20,284,343.

C'est là un chiffre éloquent qui indique une source de richesse d'une vaste importance pour les cultivateurs et les commerçants.—*Le Monde.*

## CAUSERIE AGRICOLE

### L'ÉLEVAGE DES VEAUX EN ANGLETERRE.

Dans le Devonshire, d'après une coutume assez générale, le veau est séparé de sa mère au bout de huit ou dix jours et on lui donne, pendant la première semaine, environ trois chopines de lait frais, deux fois par jour, puis on retranche peu à peu une partie du

lait frais que l'on remplace, en égale quantité, par du petit lait que l'on ajoute pendant deux ou trois semaines; alors tout le lait frais est retranché et l'on donne des navets avec de la farine d'avoine; si le veau doit être livré à la boucherie.

Généralement, excepté lorsque le temps est rigoureux, le veau n'entre jamais sous un abri quelconque, jusqu'à ce que, si c'est une génisse, elle arrive elle-même à l'époque de la parturition, ou s'il devient bœuf, jusqu'à ce qu'on le fasse travailler ou qu'on l'engraisse pour la boucherie. Ceci démontre la force de constitution de la race Devon, ainsi que la douceur du climat des comtés du sud-ouest de l'Angleterre.

Les veaux de la race Hereford sont généralement allaités par leur mère pendant une période qui varie de trois à six mois, et les veaux mâles restent souvent avec leur mère, de huit à neuf mois. Lorsque les éleveurs ne suivent point ce simple mais coûteux système de laisser les veaux avec leur mère, on donne souvent deux veaux à allaiter à une vache.

Une des choses les plus embarrassantes dans l'élevage des veaux, c'est le manque de soins, la paresse volontaire des domestiques dans la préparation de la nourriture de ces jeunes animaux; on doit en effet faire bouillir et chauffer leur boisson, et ce qui est encore plus coûteux, préparer des mélanges et des décoctions. Ceci est fort grave, car un repas refroidi fait toujours du mal à un jeune veau d'un tempérament délicat, et peut même le tuer.

La quantité donnée à chaque repas varie selon la race, le développement et la condition du veau. Pour un Durham fort et robuste, on donne communément, dans la première semaine, environ trois chopines à la fois, trois fois par jour, c'est-à-dire quatre pintes et demi par jour que l'on augmente graduellement jusqu'à ce que, au bout de la quatrième semaine, la quantité soit de deux pintes et demi à la fois, ce qui pour trois fois fait 4½ pintes par jour. À l'âge d'un mois, lorsque les veaux commencent à manger du foin, des racines coupées en tranches et du tourteau, deux fois par jour, peuvent suffire. La quantité de nourriture à l'âge de deux mois doit être de quatre pintes de lait par repas, ce qui fait huit pintes par jour.

Il y a un petit détail dans l'ordre de donner le repas, qui n'est pas sans importance. Les bons éleveurs, non seulement invitent les veaux à boire le lait dans un seau, en leur mettant les doigts dans la bouche, mais ils continuent cette pratique pour empêcher les jeunes animaux d'avaler une trop grande quantité de lait à la fois et pour exciter la salivation dont le mélange avec la nourriture est une des conditions indispensables à la bonne digestion. On met souvent aux veaux une muselière finement trouée lorsqu'on leur donne à boire dans un seau.

Avant que le veau ait un mois, il est maintenant d'usage de substituer une décoction à une portion de lait. La décoction ou galée de graines de lin bouillie est aussi bonne que quoique ce soit. Une livre de graines de lin suffit pour faire cinq pintes de décoction.

Quelques éleveurs préfèrent une décoction de graines de lin et de farine de blé mélangées dans la proportion de deux parties de graines de lin pour une de farine de blé, que l'on fait bouillir avec du lait. D'autres éleveurs emploient une bouillie de

tourteau de lin, le tourteau étant broyé fin et mélangé avec de l'eau bouillante, dans la proportion de quatre pintes d'eau, pour une pinte de tourteau pulvérisé. On laisse ce mélange pendant quelques heures avant de le donner au veau, en ayant soin de le rompre de temps en temps.

Du thé de foin fait avec du vieux foin, macéré dans de l'eau chaude, mais au dessous du point d'ébullition, est une excellente chose pour mélanger avec du lait, car cette décoction contient une quantité d'éléments nutritifs, sous une forme soluble.

Les bons éleveurs font successivement usage de plusieurs de ces composés liquides, de manière à ne pas fatiguer l'appétit du veau. Et en les employant séparément tour à tour, alternant les éléments laxatifs ou astringents, selon la condition digestive du veau, on a toute chance de tenir les veaux en bonne santé. Ainsi le tourteau oléagineux, la graine de lin ou farine d'avoine sont employés lorsque l'animal est constipé; les farines de pois et de fèves, etc., lorsque les déjections sont trop liquides.

De nombreux exemples pourraient être cités de la meilleure méthode du traitement des veaux en Angleterre. Citons un de ces exemples. M. Henry Ruck, d'Eisey, près de Crieklade, dans Vilshire, élève ses veaux de la manière suivante, et dans son élevage de cinquante à soixante veaux, il n'en a pas perdu un seul en deux ans. Il achète les veaux à l'âge de dix jours, chez les fermiers des environs, car jusqu'à ce moment les veaux exigent le lait de la mère, lequel est impropre à la fabrication du beurre et du fromage.

Pour les trois ou quatre premiers jours on donne à ces veaux de deux à trois pintes de lait à chaque repas; après cela, on ajoute peu à peu quelque nourriture sous forme de décoction, et insensiblement l'eau est substituée au lait. Le mélange du tourteau oléagineux avec cette décoction est le secret du succès. On emploie le tourteau, le meilleur qu'on puisse se procurer, par moitié. On prend un baquet tenant quinze pots, on y verse dix pintes d'eau bouillante, en le passant par un moulin à cylindre. On mélange bien la poudre de tourteau avec de l'eau et on y ajoute dix pintes de thé de foin. On fait de ce thé de foin tous les matins, en remplissant un petit baquet de bon foin, sur lequel on verse de l'eau bouillante. On se sert de ce thé le soir et on verse sur le foin une nouvelle quantité d'eau bouillante, on a soin de couvrir le baquet, et cette nouvelle décoction sert pour le lendemain matin. Le thé de foin est très doux, d'une couleur foncée, et l'extrait des différentes herbes assisté probablement la digestion. On ajoute à cette décoction six livres de farine mixte consistant en un tiers de farine de fèves. On ajoute assez d'eau froide pour remplir le baquet de quinze pots et on mélange bien le tout.

Deux pintes de ce mélange avec deux pintes d'eau froide suffisent pour le repas d'un veau, la température étant à un degré normal. On donne les repas à des heures régulières, soit à six heures du matin et à six heures du soir. Un baquet de quinze pots de ce mélange suffit pour le repas de douze à quinze veaux.

La nourriture est toujours mesurée dans un vase de deux pintes, de manière à ne pas surcharger l'estomac du jeune veau. Au bout de quinze jours, lorsque

le veau commence à ruminer, la plupart des difficultés et des dangers sont passés, et lorsque le veau mange bien, la quantité de mélange est graduellement diminuée.

Les veaux sont attachés quand on leur donne leur repas, et on les fait boire en leur mettant les doigts dans la bouche, pour les empêcher d'avaler leur nourriture trop avidement, et pour qu'ils puissent aspirer une certaine quantité de leur nourriture. Aussitôt qu'ils peuvent manger, on met à leur portée du grain broyé, du foin et des racines. Quand cela est possible, on leur donne aussi des vesces et des betteraves.

On a soin de placer les veaux dans une étable fraîche et bien aérée. Il faut aussi qu'ils soient tenus très propres et tranquilles. On leur fait boire de l'eau fraîche tous les jours et on a soin de renouveler fréquemment la litière.

Pendant le premier hiver, M. Ruck emploie pour ses veaux le mélange de nourriture suivant: 500 livres de paille hachée, 1,000 livres de pulpe de betteraves, 100 livres de tourteau et 400 livres d'un mélange de grains broyés, le tout réuni est exposé à une fermentation modérée. Ce mélange donne une nourriture supérieure au foin.

Le sevrage du lait et de l'alimentation au seau, a lieu à différents âges, selon la coutume des différents éleveurs. L'âge le plus commun est de trois à quatre mois, bien qu'un grand nombre de veaux soient élevés sans goûter le lait après l'âge de deux mois.

Les veaux sevrés et les jeunes animaux d'un an sont ordinairement mis sur les pâturages pendant l'été, mais on a soin de les mener, selon les circonstances, lorsqu'ils paraissent en avoir besoin, quelquefois d'un bon pâturage à un autre de qualité inférieure, ou *vice versa*. C'est une excellente chose que d'avoir des prairies d'un sol tout à fait différent de celui des autres pâturages, là où la qualité d'herbe d'une portion d'herbage à quelque distance de la ferme peut fournir un correctif aux qualités laxatives ou autres, de pâturages plus rapprochés.

A l'approche de l'automne, les jeunes animaux sont mis à couvert la nuit; l'abri qu'on leur donne habituellement consiste en cours ouvertes et bien garnies de litières, avec des hangars sous lesquels les veaux se retirent, quand il leur plaît.

Quant à la nourriture d'hiver des jeunes animaux, on nuit souvent à la santé par l'usage immodéré de la paille hachée, bien que la paille puisse être employée beaucoup plus qu'on ne le fait dans l'alimentation du bétail adulte. Un des meilleurs éleveurs donne à son jeune bétail au-dessous d'un an de 20 à 30 livres de racines, de 6 à 8 livres de paille hachée avec 1,000 livres de farine ou de tourteau de lin, avec 1,000 livres d'avoine, d'orge, de blé d'Inde ou d'autres grains, selon les prix actuels du marché.

Tout cela est bouilli ou passé à la vapeur avec des racines pulpées et de la paille hachée.

#### Récolte des pommes de terre.

L'arrachage des pommes de terre est une opération de première importance: s'il est fait en temps opportun, c'est-à-dire à l'époque de leur maturité, par la

partie supérieure, les feuilles desséchées naturellement indiquent leur état complet de maturité.

Tout le monde sait que l'arrachage doit être pratiqué par un beau temps, en laissant se ressuyer sur le sol pendant une journée ou deux les tubercules propres à la nourriture de l'homme et des animaux.

Quant aux tubercules choisis pour la semence, il ne faut pas les rentrer de suite ni les mettre en tas; après de nombreuses expériences, il a été constaté qu'on peut les laisser sur le terrain pendant huit ou dix jours, ou dans une cour un peu ombrée. Ce procédé a pour effet de parfaire la maturité des pommes de terre destinées à la semence.

Lorsqu'on aura rentré la semence dans la cave ou dans tout autre endroit destiné à sa conservation, en ayant soin d'isoler les tubercules par des planches, il faudra prendre encore quelques précautions. Il faudra avoir soin de les remuer une fois par mois; afin que la semence jouisse de la même quantité d'air et de lumière, seul moyen de la conserver saine jusqu'au moment de la plantation sans épuisement aucun.

Si nous avons dit plus haut que le dessèchement naturel des feuilles est le signe de l'arrachage, c'est pour démontrer qu'on commet souvent une faute très grave en rentrant ensemble et en mettant sur le même tas les pommes de terre dont les feuilles ont été grillées, soit par une fumure trop abondante, soit par une saison pluvieuse et très chaude. Les tubercules qui se trouvent sous ces feuilles grillées sont entachés de la maladie, et ils peuvent, au moyen du contact, par leur pourriture, gâter les tubercules sains, par suite occasionner une perte considérable qu'on évitera en faisant le choix sur le terrain de la récolte. Ce choix permettra de les consommer ou de les vendre de suite.

#### La lumière dans les étables.

Chaque fois qu'il s'est agi de la bonne installation de nos étables et des écuries, nous avons appuyé sur la nécessité d'y admettre beaucoup de lumière, car la lumière est aussi nécessaire à l'animal comme elle l'est à l'homme; et de nombreux exemples sont cités à l'appui du danger qu'il y a de laisser les animaux dans une trop grande obscurité.

À l'appui de ce que nous citons, nous donnerons le résultat d'une expérience qui a été faite à l'égard de deux veaux placés dans des conditions différentes, et que nous empruntons au journal *National Live Stock Journal*.

Voici ce que nous lisons dans ce journal qui fait autorité parmi les grands éleveurs d'animaux aux États-Unis:

" Nous avons deux veaux rouge foncé du même âge (60 jours), l'un pesant 180 livres et l'autre 182 livres. Ce dernier a été placé dans une place obscure de l'étable, entourée d'une cloison et ayant son auge. L'autre a été placé dans une place de même grandeur mais où il y avait beaucoup de clarté. Tous les deux ont été également bien soignés pendant trois mois. Le but de cette expérience était de s'assurer quel serait l'effet de la lumière sur ces veaux à l'âge de leur plus grand accroissement. Au bout de trois mois, le veau exposé à la lumière pesait 430 livres, et celui qui avait été tenu à la noirceur pesait 360 livres; et

la couleur de ce dernier était changée en un rouge très pâle; il avait la vue tellement affectée que pendant les premiers quinze jours il ne pouvait pas supporter la lumière, tenant ses yeux fermés tout le temps.

Les deux veaux furent gardés par la suite au même endroit, mais celui qui avait été gardé dans l'obscurité n'a pu reconquerir la vue. Tous ceux qui ont vu ce veau, ont été témoins du danger qu'il y a avait de garder à l'obscurité de jeunes animaux.

La lumière est aussi indispensable à la vie d'un animal qu'elle l'est aux végétaux. Nous en voyons tous les jours des exemples. Ne voyons-nous pas le chat et le chien chercher pour se reposer un endroit où le soleil paraît, et il en est de même pour le bétail qui dans la basse-cour se tient toujours du côté du soleil. Avec ces indications de tous les jours, rien n'empêche que nombre de cultivateurs s'obstinent à ne pas donner assez de lumière dans les étables où les animaux doivent y passer une grande partie de l'année.

#### Le soin de nos prairies.

Notre confrère du *Rural Canadian* fait les réflexions suivantes à l'occasion des prairies:

Si nous portons nos regards sur chaque côté des chemins dans nos campagnes, l'herbe qui y pousse pourrait nous fournir d'utiles enseignements. En effet, nous y voyons toutes espèces d'herbes, quelques-unes dont la maturité est hâtive, d'autres tardives durant toute la saison. Si nous voulons réussir à obtenir de belles prairies, nous n'avons qu'à nous guider sur les exemples que la nature nous offre. Faisons un mélange de différentes plantes fourragères, préparons bien le sol destiné aux prairies, semons abondamment, mais que la semence soit exempte de toutes mauvaises herbes, dussions-nous pour cela payer le prix de ce que valent les meilleures graines et ne les acheter qu'avec la certitude d'obtenir ce qu'il y a de mieux en graines et qui peuvent mieux convenir aux besoins de notre exploitation. Pour cela, guidons-nous sur les cultivateurs qui obtiennent le plus de succès dans l'aménagement de leurs prairies et sur les renseignements qui nous sont donnés par les journaux d'agriculture.

#### La paille fourrage.

Il n'est pas un agriculteur intelligent qui, visitant notre riche pays, ne s'alarme aussitôt à juste titre du peu de soin que l'on donne généralement aux fumiers; mais je ne vois nulle part personne s'élever contre les vieux procédés usités jusqu'à ce jour pour la conservation des pailles de blé.

Je ne me propose pas cependant d'écrire une critique détaillée sur la conduite des cultivateurs à l'endroit de leur incurie en pareille matière; je dirai seulement, pour me résumer en deux mots, que tel cultivateur qui s'alarmerait consciencieusement sur la perte de 50 cts de son, sacrifie bel et bien par sa faute, chaque année, une somme de 50 et même 100 fois plus considérable, soit par la pure perte, soit par la mauvaise qualité de ce fourrage.

La détérioration de la paille commence souvent dès la mise en gerbes si les javelles sont humides, ce

qui a lieu presque toujours lorsqu'on opère avant l'évaporation de la rosée du matin; dans cet état, la paille a déjà beaucoup perdu à l'époque du dépiquage; mieux vaut donc procéder le soir ou bien le matin après la rosée.

La paille battue aux machines n'a pas le temps de se dessécher convenablement avant d'être mise en tas.

La paille entassée en plein air est bien moins imprégnée de poussière, parce que ce corps étranger s'échappe encore en grande partie par l'action du vent au fur et à mesure de la mise en meule; mais tout le monde sait cependant par expérience à combien de mécomptes est assujéti ce mode de procéder par trop primitif: comme la paille ne s'achève qu'après plusieurs jours, on risque, si l'on n'a pas soin de donner chaque soir un bon chapeau à la meule (ce qui prend toujours beaucoup de temps), d'être surpris par un orage qui peut aisément vous pourrir 15, 20 et même 40 quintaux de paille en une seule fois.

L'ouvrier qui fait la paille exécute souvent, sans s'en douter, l'opération la plus délicate. Jamais il ne peut assez bien secouer dans tous les sens et piétiner la paille qu'on lui fait passer, parce que jamais il ne risque ni de trop tasser ni de faire séparer de la paille une trop grande quantité de poussière, etc.

Néanmoins, avec la meilleure volonté, la surface des meules est toujours gâtée jusqu'à une certaine épaisseur et il se perd toujours, nonobstant les précautions d'usage, plusieurs quintaux de tiges sur le chemin du pailler à l'étable, si l'on n'a soin d'adopter l'usage des cages à paille, instruments autant précieux que simples; et, ce qui n'est pas le moins à noter, c'est qu'il faut s'exposer au froid et à la pluie pendant presque tout l'hiver pour puiser les provisions quotidiennes.

C'est donc par centaines de francs (et je ne crains pas d'exagérer) que je considère les pertes que subissent annuellement les petites fermes de nos environs. Tandis que si, comme l'a déjà fait un de mes parents, l'on adoptait l'usage des hangars à paille que l'on éviterait de fermer avec des planchers afin de faciliter une constante ventilation, on obvierait à tous les inconvénients que je viens de mentionner. J'ajouterais même que le capital serait encore mieux employé ici que dans une excellente fosse à fumier..... ce qui n'est pas peu dire! L'époque d'une construction de ce genre n'est pas encore trop avancée; malgré même que les paillers soient finis, plus la paille est remuée souvent (pourvu que le temps soit sec), mieux vaudra la qualité!.....

Aussi lorsque la paille est emmagasinée à l'abri de la pluie, mieux vaut alors un solide plancher, vu que l'humidité du sol pourrait encore, par capillarité, pénétrer bien avant. En somme, tout le monde reconnaît l'action énergique que produit la bonne paille pour l'opération (minutieuse sans doute) du pansement. On sait aussi combien la bonne paille hachée est mangée avec avidité, surtout par les chevaux. Personne enfin n'ignore le précepte vulgaire: cheval de paille, cheval de bataille; cheval de foin, cheval de rien.

Il n'est pas moins vrai que plusieurs fois nous avons vu des chevaux devenir poussifs par suite d'une trop forte consommation de foin. Espérons pourtant qu'à

l'avenir, ces regrettables incidents seront beaucoup plus rares!

Soignons donc de notre mieux le fourrage qui nous reste et surtout tâchons de l'économiser pour nos litteurs.—A. P. LEYRISSON. (*Journal de la Société agricole de l'Est de la Belgique.*)

#### Ce que rapporte une poule.

On a calculé que pendant qu'une poule produit 100 œufs, elle dépense à peu près 40 cts si on la nourrit exclusivement avec du sarrasin, 60 cts avec blé deinde, 75 cts avec de l'avoine, enfin \$1.00 avec du blé.

Nous conseillons la nourriture de blé noir ou sarrasin et de l'avoine mélangés.

On sait que le grain ne suffit pas; il faut de la verdure et une substance animalisée, des vers, des insectes qui viennent diminuer de moitié au moins la quantité de céréales à donner le soir aux volailles.

Nous disons le soir, parce que la provision abondante distribuée dès le matin rend les poules paresseuses et leur fait négliger la poursuite des vers et des insectes.

Si l'on possède une variété donnant de gros œufs, comme les Houdan, les Brahmas, on peut estimer les œufs à \$1.25.

C'est donc un joli revenu que procure une poule, de l'argent placé sur sa tête à gros intérêts et qui ne coûte que quelques soins quotidiens; encore bénéficiera-t-on de l'engrais, qui a sa valeur comme le guano et, de sa chair, quand le temps sera venu de la mettre au pot.

Pendant sa vie, une bonne pondeuse donne de 400 à 500 œufs, dont la production se répartit comme il suit:

1re année de sa naissance.....	15 à 20
2e — — — — — .....	78 à 80
3e — — — — — .....	70 à 80
4e — — — — — .....	70 à 80
5e — — — — — .....	70 à 80
6e — — — — — .....	70 à 80
7e — — — — — .....	50 à 60
8e — — — — — .....	15 à 50
9e — — — — — .....	1 à 10

Soit..... 366 à 460

Donc c'est une mauvaise spéculation de garder une poule pondeuse au-delà de six ans.

Pendant cette période la nourriture de la poule aura coûté au plus \$1.00 et elle aura produit 400 œufs.

#### Choses et autres.

*Le Comité de la visite des écoles d'agriculture à Ste Anne de la Pocatière.*—Mardi le 5 août courant, le Révd M. F. Pilote, l'Hon. M. G. Ouimet, O. Gauthier, écr., M. P. P. Samuel N. Blackwood, écr., et Eugène Casgrain, écr., membres du Comité de la visite des écoles d'agriculture pour le Conseil d'agriculture, faisaient leur visite annuelle à l'école d'agriculture et à la ferme-modèle de Ste-Anne.

Il ne nous appartient pas d'anticiper sur le jugement que Messieurs devront rendre à l'égard de ces deux établissements. Cependant nous sommes heureux d'apprendre que l'un des visiteurs, M. Gauthier, s'est empressé de faire part, aux journaux de Québec, de son entière satisfaction pour tout ce qu'il avait vu sur la ferme-modèle de Ste Anne, et de la manière dont l'école d'agriculture de Ste Anne était tenue. MM. les visiteurs ont été très satisfaits de l'examen qu'ils ont fait subir aux élèves de cette école.

Le témoignage d'approbations de M. Gauthier ne peut qu'être profitable à notre école d'agriculture et à la ferme-modèle de Ste Anne, surtout en sa qualité de président du Comité de l'agriculture de l'Assemblée Législative. Il a pu se rendre compte par lui-même des dépenses considérables qui ont été faites par la Corporation du Collège de Ste Anne pour le maintien de l'école d'agriculture et la bonne organisation de la ferme-modèle, et il sera le premier à avouer que l'allocation accordée par le Gouvernement pour le maintien de cette institution d'enseignement agricole n'est pas suffisante.

Nous aurions certainement désiré que M. Gauthier eût pu avoir le temps de visiter le Bureau de la *Gazette des Campagnes*, lui qui a rendu des services signalés à notre journal. Nous aurions pu sûrement le renseigner sur la position dans laquelle nous nous trouvons actuellement placé. Nous aurions pu en même temps lui prouver que nous n'avions certainement pas démerité de l'appui de \$1,000 qu'il avait réussi à nous faire accorder par le Gouvernement de la Province de Québec.

Le Révd M. Pilote a passé plusieurs heures à notre Bureau, et pas n'est besoin de dire qu'il nous a de nouveau sollicité de poursuivre l'œuvre entreprise par la *Gazette des Campagnes* dont il est le digne fondateur.

**L'enseignement agricole**—L'agriculture ne pourra faire de progrès réels et bien marqués que par l'instruction de la jeune génération à laquelle on enseignera comment les faits peuvent se produire mieux, plus avantageusement et plus économiquement; on lui fera connaître, par exemple, qu'il y a perte réelle et non pas bénéfice à épargner l'engrais dans les cultures, qu'il faut le recueillir précieusement et non pas l'abandonner, etc.

Deux connaissances sont donc essentielles, surtout dans les campagnes. D'abord les premiers éléments des lettres, que tout le monde devrait posséder, puis ceux de l'agriculture; les uns, parce qu'ils sont la base de la vie intellectuelle, qu'ils apprennent à réfléchir et à raisonner; les autres, parce qu'ils pourvoient aux besoins de la vie matérielle et que hors de là il n'y a qu'erreur et misère.

**RECETTES**

*Remède à appliquer à un animal étouffé.*

Il arrive assez souvent qu'un animal s'étouffe en mangeant des pommes de terre, des navets, etc., surtout lorsqu'ils sont crus et non suffisamment hachés. Voici un moyen d'empêcher cet accident: Prenez plein deux ou trois dés à coudre de poudre à tirer que vous mettrez dans un papier en forme d'entonnoir, ayant soin de plier le gros bout. Introduisez-le dans la gorge de l'animal, soit avec vos doigts, ou bien prenez un petit bois que vous ferez au bout afin d'y introduire le papier contenant la poudre, de manière à ce que après l'avoir passé dans la gorge de l'animal vous puissiez facilement le retirer au moment où l'animal suffoqué, rejette le corps dur qu'il aura avalé. Ce qui ne devra pas tarder dès que vous aurez introduit dans la gorge de l'animal la poudre renfermée dans le papier.

*Moyen prompt de guérir les verrues.*

Faites chauffer à rouge un fer, mettez un peu de résine sur la verrue et appliquez le fer.

**A VENDRE**

À LA

**FERME MODELE DU COLLEGE DE STE ANNE :  
INSTRUMENTS AGRICOLES DE LA  
MANUFACTURE "BRANTFORD"**

Cette célèbre manufacture a un dépôt d'instruments à la Ferme du Collège, fauchuses à un cheval et à deux chevaux, moissonneuses, à un très bas prix et aux meilleures conditions. Une fauchuse est en opération actuellement sur la Ferme et donne grande satisfaction.

S'adresser au Directeur de la Ferme du Collège.

14 août 1884.



**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.**

ON recevra à ce bureau jusqu'à Samedi le 16 du courant, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription " Soumission pour l'établissement de lignes télégraphiques, " pour la construction d'une

**LIGNE DE TÉLÉGRAPHE**

depuis le rivage à une distance d'à peu près deux milles à l'est de St Pierre sur l'Île d'Orléans, et de là jusqu'au quai à la pointe ouest de l'Île, puis par St Jean jusqu'à St François. Aussi entre l'Hôpital et le quai sur la Grande Île (fleuve St. Laurent) et à travers l'Île, en tout à peu près 32 milles.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq par cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. H. ENNIS,

Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, }  
Ottawa, 1 Août 1884. }

**COLLEGE DE STE-ANNE**

**COMTÉ DE KAMOURASKA.**

**PROSPECTUS**

DU

**Cours commercial et du cours classique.**

Le Collège de Ste Anne de la Pocatière, situé à 75 milles en bas de Québec, fondé en 1827 par M. C. F. Painchaud, est admirablement situé sur un coteau élevé à une petite distance du fleuve St. Laurent et à un demi-mille de la gare de l'Inter-colonial. Il réunit à un degré éminent les avantages de la retraite et de la salubrité; ses parterres magnifiques, les arbres superbes et touffus qui environnent ses cours de récréations, et la belle montagne qui l'avoisine, en font un des sites des plus pittoresques et les plus agréables qui se puisse rencontrer. Tous les ans on fait, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Collège, des améliorations propres à rendre le séjour de plus en plus agréable aux élèves.

**EDUCATION MORALE ET PHYSIQUE.**

L'enseignement religieux tient le premier rang dans l'éducation des jeunes gens qui fréquentent cette institution.

Le culte est la religion Catholique, cependant on admet les élèves qui en professent une autre; mais dans un but d'ordre et de régularité, tous sont obligés d'assister aux exercices religieux et de se conformer au Règlement de l'Institution. En tout temps et en tous lieux, les élèves sont placés sous la vigilante surveillance de leurs Maîtres.

Les lettres que les élèves reçoivent en écrivant sont soumises à l'inspection du Directeur des Écoliers.

La santé des élèves est, pour les Directeurs du Collège, l'objet d'une tendre sollicitude; aussi veuillent-ils à ce que les aliments soient sains et abondants.

Les récréations sont distribuées de manière à faciliter le débâissement du corps et de l'esprit. La salubrité de l'air qu'on respire à Ste Anne de la Pocatière est très-propre à conserver et à fortifier la santé des élèves; mais lorsqu'ils sont malades ils sont reçus à l'infirmerie où ils ont toujours près d'eux un des maîtres.

## INSTRUCTION.

Le cours d'étude se divise en deux sections : le Cours Classique et le Cours Commercial ou Anglais.

Le Cours Classique embrasse les cours de Science, de Philosophie, de Littérature, d'Histoire, de Latin et de Grec, tels qu'ils sont enseignés dans les autres Collèges et Séminaires de cette Province.

Le Cours Commercial comprend les grammaires Française et Anglaise, l'Arithmétique, la Géographie, l'Histoire Sainte, des cours de Lecture et de Calligraphie, le Dessin linéaire, le Toisé, des exercices élémentaires de Narration et de Correspondance, la Tenue des livres (en partie simple et en partie double).... Droit Commercial, Correspondance Commerciale, Echange, Banque, Commission, etc., etc., etc.

Après le Cours Commercial, les Elèves, avec l'agrément de leur parents, passent dans le Cours Classique.

Le Cours Classique et le Cours Commercial marchent côte à côte, mais séparément et indépendamment l'un de l'autre.

Les jeunes gens qui se préparent ailleurs à entrer dans le Cours Classique, ne sont admis que lorsqu'ils connaissent le Français à peu près complètement; l'étude préalable de l'Anglais n'est pas strictement exigé.

## OBSERVATION.

Les quarts-pensionnaires et les externes ne doivent s'absenter d'aucun exercice du Collège sans permission.

Outre les Bulletins semestriels transmis aux parents et les récompenses décernées à la fin de l'année aux Elèves qui se sont le plus distingués dans leurs classes respectives, par leur progrès et par leur bonne conduite, les Directeurs du Collège ont établi, dans les deux cours, des sociétés littéraires qui sont des moyens puissants d'émulation. Dans le Cours classique, il y a la Société "St-Thomas d'Aquin," et la Société "St-Louis de Gonzague;" dans le Cours Commercial. Des médailles et autres décorations d'honneur sont distribuées selon le mérite.

## CONDITIONS.

Le prix de la pension pour les dix mois de l'année scolaire est :

Pensionnaires.....	\$100
½ Pensionnaires.....	40
Externes.....	20

PAYABLE D'AVANCE et en trois termes: le premier à la rentrée, le second au 10 décembre, et le troisième au 20 mars.

On ne déduit rien sur le premier terme en faveur de ceux qui arrivent après l'ouverture des classes, non plus que sur le dernier à l'égard de ceux qui sortent avant la fin de l'année. Dans le cours de l'année, il n'y a déduction que pour une absence d'au moins deux mois.

Abonnement à la Bibliothèque..... 15 cts par mois.

Infirmerie dans le Collège (en sus de la pension) 15 cts par jour.

Les livres, papier, plumes, etc., peuvent être fournis par les parents ou tuteurs, ou par l'Institution à des prix modérés et payés d'avance.

Les élèves sortis des autres maisons sont admis que sur les meilleurs renseignements.

Les effets que les parents doivent fournir, outre les habits, sont : une valise, ou un coffre ou un petit meuble pour mettre leur linge; des draps; des couvertes, un couvre-pieds, des taies d'oreiller, des bonnets, des serviettes, un bassin, un miroir, du savon, des peignes, du noir et des brosse à souliers.

Pour le réfectoire : des serviettes, un couteau, une fourchette, une cuillère, une tasse ou un verre à boire.

Si les parents le veulent, ils trouveront au Collège :

Un lit et sa garniture.....	\$5 par année
Garniture de lit seule.....	\$2 " "

## SONT PAYÉS A PART

Piano, usage de l'instrument.....	\$5 par année
Piano, leçons.....	10 " "
Violon ou autre instrument, leçons.....	5 " "
Dessin académique, leçons.....	1 " "
Télégraphie.....	10 " "

## COSTUME.

Le costume des élèves est le capot et la casquette de drap bleu avec nervures blanches et ceinture de laine verte. Ceux de première année peuvent obtenir la permission d'user les habits qu'ils portaient avant d'entrer au Collège.

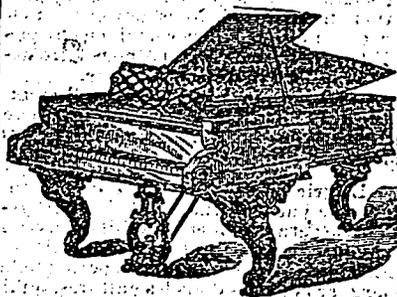
Collège de Ste Anne de la Pocatière, juillet 1834.

PIANOS  
HAZELTON

De New-York

Répondant aux goûts artistiques les plus recherchés.

Son délicieux—Touche parfaite—Solidité à toute épreuve  
établie par un demi-siècle d'expérience.



New-York 1853 :  
PREMIER PRIX

New-Jersey 1860 :  
PREMIER PRIX

Philadelphie 1876 :  
Diplôme d'honneur  
et  
Médaille de Mérite

MONTREAL 1880 :

DEUX DIPLOMES D'HONNEUR ET PREMIER PRIX EXTRA  
au-dessus de tous les compétiteurs, sans exception.

OFFICIEL

Exposition de la Puissance, Montréal 1880.

Premier Prix Extra.

Classe X, Groupe I, Sec. extra. Grand piano carré à trois cordes.

HAZELTON FRÈRES, N.-Y.

1880

Montréal, Province de Québec,  
EXPOSITION DE LA PUISSANCE.

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce DIPLOME à MM. Hazelton Frères, N.-Y., pour le meilleur piano carré à trois cordes, pour supériorité du son, du mécanisme et de la fabrication au-dessus de tous les compétiteurs.

L. H. MASSUE, Président.  
GEORGES LECLÈRE,  
S. C. STEVENSON,  
Sec. conjoints.

1880

Montréal, Province de Québec,  
EXPOSITION DE LA PUISSANCE.

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce DIPLOME à MM. Hazelton Frères, N. Y., pour piano droit, pour richesse, pureté, qualité chantante; délicatesse et puissance de son; avec touche élastique et excellence de construction.

L. H. MASSUE, Président.  
GEORGES LECLÈRE,  
S. C. STEVENSON,  
Sec. conjoints.

Ces récompenses ont été décernées sur la recommandation unanime des cinq juges dans la classe X. Le piano Albert Weber, de New-York, était au nombre des compétiteurs du même groupe et de la même section. Les pianos Hazelton n'étaient pas aux Expositions de Montréal de 1881 et 1882.

A part les pianos carrés, je viens de recevoir un assortiment considérable de PIANOS DROITS qui ont été examinés et admirés par les soumissionnaires musicales; à Montréal.

Les artistes et les acheteurs sont spécialement invités à venir les examiner eux-mêmes.

Toujours en magasin l'assortiment le plus considérable de pianos et d'Orgues qu'il y ait en Canada.

L. E. N. PRATTE,

IMPORTATEUR DE PIANOS,

No. 1676 rue NOTRE-DAME

(Près de l'église Notre-Dame.)

MONTREAL.